

## Fiche de candidature

Entrée en Classe à horaires aménagés « Musique vocale »  
de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> au collège Kléber

Années scolaires 2025 à 2029

A retourner pour le 22 avril 2025 au plus tard au collège :

[ce.0670133F@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670133F@ac-strasbourg.fr)

### ENFANT À INSCRIRE

Genre :     Féminin     Masculin

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... /..... /.....    Pays/Commune de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville :  Strasbourg     Autre .....

### RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT (les deux en cas de parents séparés)

Responsable 1 : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : <input type="checkbox"/> Strasbourg <input type="checkbox"/> Autre : ..... Tél. portable : ..... /..... /..... /..... /..... Mail : .....@.....	Responsable 2 : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : <input type="checkbox"/> Strasbourg <input type="checkbox"/> Autre : ..... Tél. portable : ..... /..... /..... /..... /..... Mail : .....@.....
--	---

Ecole où est scolarisé votre enfant en 2024/2025 : .....

Votre enfant était-il inscrit dans un dispositif CHAM : → Oui    → Non

*Je déclare avoir pris connaissance de la note d'information concernant la CHAM (en annexe)*

*Signature des parents (ou du représentant légal):*

*Date :*

# FEUILLET À REMPLIR PAR L'ÉLÈVE, LE PARENT ET LE PROFESSEUR D'ÉCOLE

Partie à remplir par l'élève

❖ J'explique pourquoi je veux m'inscrire en Classe à horaires aménagés musique :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Note d'information

La Classe à horaires aménagés musique est un parcours de formation de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> qui offre aux élèves :

- L'enseignement scolaire général
- Une formation musicale spécifique renforcée

Le recrutement est ouvert à tout élève motivé par la pratique vocale collective. Les contenus d'enseignement assurés par la Maîtrise de l'Opéra national du Rhin – Petits Chanteurs de Strasbourg et par le professeur d'éducation musicale du collège concernent les domaines suivants :

- Éducation musicale générale et technique : 2 heures par semaine en temps scolaire
- Chant choral collectif et expression corporelle : 2 séances par semaine en extra-scolaire
- Formation vocale : 1 heure par semaine en temps scolaire

La commission de recrutement s'assurera de la motivation et des capacités des candidats à suivre avec profit la formation dispensée durant les 4 années qui la composent. Une audition sera organisée en avril ou mai 2025.

Contenus de l'audition d'entrée en CHAM :

- Interprétation d'un chant issu du répertoire vu en classe ou du répertoire personnel.  
Le candidat pourra apporter une partition s'il le souhaite le jour de l'audition.
- Des jeux de mémorisation et rythmiques à partir de vocalises et percussion corporelle
- Entretien avec le candidat, pour connaître son expérience musicale et sa motivation

L'affectation en Classe à horaires aménagés est soumise à l'acceptation de la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale (DSDEN) et ne sera effective que lorsque vous aurez reçu l'avis d'affectation de la DSDEN par le biais de l'établissement scolaire (juin 2025).